

D.I.U POSTUROLOGIE CLINIQUE

Responsable Universitaire : Dr D. GASQ

En association avec d'autres Universités

Durée : 1 an

Accès :

En formation initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle en Médecine, Chirurgie Dentaire, Pharmacie,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA,
- Étudiants diplômés Master 1 en Sciences de la vie uniquement si encore inscrits en Université dans un cursus de formation initiale,
- Étudiants inscrits en thèse d'Université ou diplômés de Master 1 en Sciences de la vie uniquement si encore inscrits en Université dans un cursus de formation initiale.

En formation continue :

- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme français ou d'un diplôme de l'Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Docteurs en Chirurgie Dentaire titulaires d'un diplôme français ou d'un diplôme de l'Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Docteurs en Pharmacie titulaires d'un diplôme français ou d'un diplôme de l'Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Infirmier(e) DE, Infirmier Puéricultrice DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, Sage-Femme DE, Audioprothésiste DE, Ergothérapeute DE, Orthophoniste DE, Orthoptiste CA, Pédiacre-podologue DE, Psychomotricien DE : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Titulaire d'un doctorat en science (thèse d'université) dans le domaine des Sciences de la Vie diplômé français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

Lettre de motivation, CV, copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU

Copie de l'inscription au Conseil de l'Ordre

Nombre de places limité à 15 par Université

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs de ce DIU sont de fournir aux étudiants, praticiens et professionnels une synthèse moderne des concepts, modèles, outils et méthodes d'investigation relevant du champ thématique général de la posture et du mouvement chez l'homme. Il s'agira donc d'une acquisition et/ou d'un approfondissement de connaissances, tant théoriques que pratiques, concernant les activités posturo-cinétiques humaines (posture, mouvement, locomotion, équilibre), leurs dysfonctionnements naturel (vieillesse) ou pathologique, les évaluations cliniques et instrumentales permettant de les quantifier, ainsi que les méthodes de rééducation susceptibles de les corriger et les méthodes de réadaptation susceptibles de les compenser. Le DIU est donc destiné à apporter des connaissances fondamentales et des compétences pratiques mais ne constitue en aucun cas un diplôme d'exercice et ne valide pas une pratique clinique.

L'obtention du DIU permet :

- d'acquérir des connaissances concernant les bases théoriques et fondamentales nécessaires à la compréhension de la physiologie du maintien postural, de la locomotion et du mouvement,
- d'acquérir des compétences pour examiner cliniquement les patients présentant une déficience des activités posturo-cinétiques,
- d'acquérir des compétences pour utiliser les techniques instrumentales de posturographie et d'analyse de la locomotion et du mouvement :
 - * en analysant les avantages et les inconvénients des différents matériels proposés,
 - * en apprenant comment réaliser ces examens lors d'ateliers,
 - * en connaissant les différentes techniques de manipulation des entrées sensorielles permettant de mettre en évidence un déficit spécifique d'une entrée sensorielle,
 - * en sachant interpréter les résultats de ces examens,
- d'acquérir des connaissances concernant les différentes techniques de prise en charge des troubles des activités posturo-cinétiques :
 - * techniques de correction d'un trouble lié à une entrée sensorielle déficiente,
 - * techniques de rééducation et de suppléance fonctionnelles (électrostimulation, rééducation proprioceptive, rééducation vestibulaire, orthèses, biofeedback, ...)
 - * méthodes chirurgicales et médicamenteuses.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du DIU

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DIU*
Assiduité
Examen final écrit
Mémoire écrit de fin de DIU

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du DIU

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d'inscription universitaire fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaire fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1400 euros

Renseignements :

Mme GROUSSOUS Marie-Pierre – Tél : 05 62 88 90 97 - E-mail : marie-pierre.groussous@univ-tlse3.fr
Faculté de Santé – Département de Médecine – 133, route de Narbonne – 31 062 Toulouse cedex